

L'AVENIR ENSEMBLE

à Lavernose-Lacasse

Plantation d'un olivier lors de la fête
de la fusion



N°32 Juillet
2024

SOMMAIRE

03

MAIRIE

03 Mot du maire

04 Budget

08 PLU

13 L'Escale

16 Affaires culturelles

18

LA FUSION

25

VIE ASSOCIATIVE

25 Les Gens d'ici

27 UNC

29

ÉCHOS DU VILLAGE



Les visiteurs étaient nombreux lors du vide-grenier le 16 juin.

Nous vous rappelons que, pour la quiétude de tous, les travaux de jardinage, bricolage, sont autorisés selon l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage N° 83 :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Nous vous rappelons que les feux dans les jardins sont interdits.

Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont passibles d'une amende contraventionnelle définie par l'article 131-13 du code pénal.

Directeur de rédaction et publication :
Alain Delsol

Rédaction : Chantal Bonnemaïson,
Pascale Bascans, Chrystèle Sentenac,
Karine Zarader

Conception : Karine Zarader

Impression : Cazaux Imprimerie Conseil

Pour plus d'actualités et d'informations pratiques, rendez-vous sur
www.lavernose-lacasse.fr

LE MOT DU MAIRE

Ce premier semestre 2024 débute par la préparation du budget où de nombreuses actions sont à l'ordre du jour, avec la construction du boulodrome ainsi que la reprise de son club house, la création d'une nouvelle piste piétonne cyclable, divers travaux de bâtiments, la préparation et réalisation de la dernière tranche du chemin de Bergès. Un nouveau service administratif vous accueille pour l'élaboration des cartes d'identité et des passeports.

Comme vous pouvez le constater les choses bougent dans notre commune. Même avec des baisses de dotations, de subventions, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôts depuis 3 ans.

Ce début d'année est marqué aussi par les festivités de la fusion de Lavernose et Lacasse pour fêter ses 60 ans. Toujours aussi actifs les bénévoles des associations et la mairie ont œuvré pour la mise en place de grands moments de convivialité que vous découvrirez dans le feuillet intérieur du journal.

La police municipale a organisé des journées pédagogiques de prévention routière pour nos élèves du groupe scolaire.



Nous rencontrons actuellement des difficultés pour mettre en place le PLU opérationnel depuis juillet 2023, conforme à la loi ZAN, compatible avec l'Agglo du Muretain en raison d'un recours par un administré.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances.

Bien cordialement

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Alain Delord'.

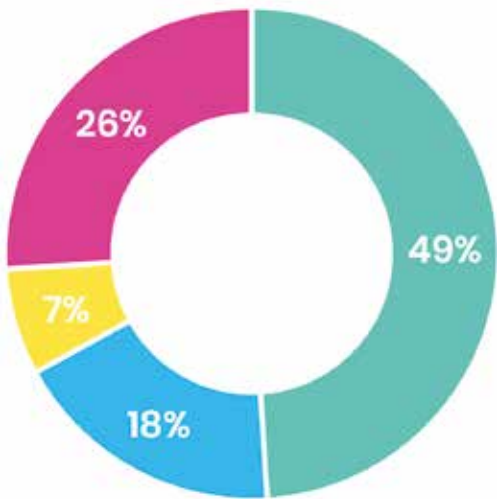
La mairie vous offre un nouveau service : Enregistrement des demandes de cartes d'identité et/ou de passeports.

Ce service est ouvert à tous, en prenant rendez-vous sur le site de la Mairie ou sur la plateforme de l'ANTS.

LE BUDGET DE 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

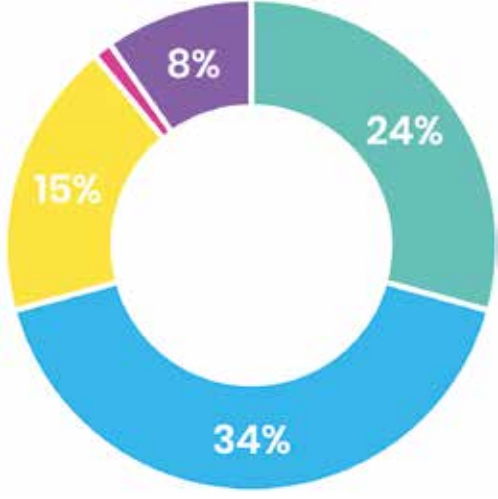
2 965 150 €



- Impôts et taxes
- Dotations de l'État
- Revenu des immeubles et services
- Excédent de fonctionnement reporté

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 965 150 €



- Charges de personnel
- Charges générales
- Intérêts d'emprunts
- Autres charges de gestion courante
- Attribution de compensation au Muretain Agglo

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 596 111 €

Dont les principaux investissements :

ÉCOLES :

Accoustique de la restauration scolaire 16 800 €

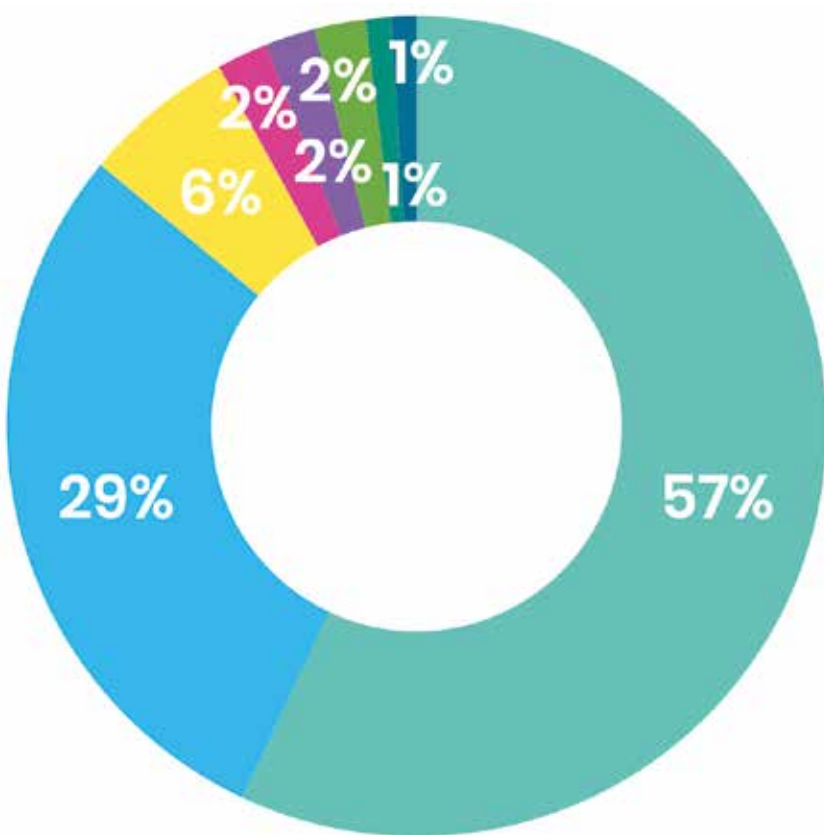
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 596 111 €

VOIRIE/AMÉNAGEMENTS URBAINS :

Voirie chemin de Bergès 300 000 €
Remplacement de la chaudière au club-house de rugby 18 000 €
Construction du boulodrome 593 000 €

Zoom sur le budget del'école et de la restauration scolaire



- Charges de personnel (éducateur sportif, Atsem, entretien ménager, restauration scolaire) : 178 000 €
- Fluides électricité et eau : 90 000 €
- Participation aux fournitures scolaires 45€/élève : 19 500 €
- Copies imprimante : 7 000 €
- Maintenance informatique et des installations sur les bâtiments : 6 000 €
- Suventions à la coopérative scolaire : 5 700 €
- Divers petits travaux d'entretien 4 300 €
- Transports piscine et sorties : 3 600 €

Budget investissement du groupe scolaire et de la restauration scolaire 2023

TOTAL 329 000 €

Groupe scolaire

Construction d'une nouvelle salle de classe maternelle	300 500€
Equipement nouvelle salle et alarme	6 800€
Création clôture et portillon	4 700€
Mobilier urbain bancs	5 900€
Faux plafond d'une classe	2 000€
Acquisition de deux copieurs	5 900€
Portail automatisé	
Parking école	3 200€

Restauration scolaire

Equipements cuisine	7 500€
---------------------	--------

Piétonnier

8 000€

Financements engagés en 2024

TOTAL 46 300 €

Climatiseur salle de classe	4 900€
Construction d'un abri vélo	5 000€
Acoustique plafond	16 800€
Climatiseurs restauration	17 300€
Réalisation d'un diagnostic amiante groupe scolaire	1 100€
Modification PPMS	1 200€

RÉALISATION DES **TRAVAUX**



Rénovation des club-houses de rugby
et de football

La construction du boulodrome
est en cours





Récompense d'un investissement collectif pour l'embellissement de notre commune



De nouvelles jardinières ont été installées allée de plaisance



Des travaux de peinture et de décoration ont été effectués à la médiathèque

Déplacement des oliviers sur le parvis de l'église



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

IMPORTANT

Je tiens à attirer votre attention sur les agissements malveillants d'un administré. Celui-ci, en tant que responsable de l'association des parents d'élèves à l'école élémentaire, utilise cette fonction à des fins personnelles qui mettent en péril le bon fonctionnement de votre mairie.

En effet, après trois ans de négociations amiables, ce monsieur a jugé bon de nous entrainer dans une procédure judiciaire auprès du tribunal administratif remettant en cause l'approbation du PLU.

Alain DELSOL, maire

REPUBLIQUE FRANCAISE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE TOULOUSE
68, rue Raymond IV
B.P. 7007
31068 TOULOUSE CEDEX 7
Téléphone : 05 62 73 57 57
Télécopie : 05 62 73 57 40
Greffier ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30

Toulouse, le 13/02/2024

Dossier n° : 2400091-3
(à rapporter dans toutes correspondances)
Monsieur Rudy FERNANDEZ c/ COMMUNE DE
LAVERNOSE-LACASSE
Vos réf. : délibération du 11/07/2023 approuvant la
révision du PLU
COMMUNICATIF DE LA REQUÊTE

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous communiquer une copie de la requête présentée par Monsieur Rudy FERNANDEZ enregistrée le 08/01/2024 sous le numéro mentionné ci-dessus.

Je vous recommande de faire figurer ce numéro dans toutes vos correspondances relatives à cette affaire.

L'original de ce document est accompagné de 6 pièce(s) dont vous trouverez, ci-joint, copie(s).

Un délai de 2 mois vous est imparti pour présenter votre mémoire en deux exemplaires. Vous êtes dispensé de produire des copies dans le cadre d'un dossier faisant l'objet d'une communication électronique au moyen d'une téléprocédure.

Le cas échéant, les pièces accompagnant votre mémoire devront être numérotées, énumérées sur un bordereau d'accompagnement et fournies en autant d'exemplaires.

Afin de compléter l'instruction, je vous invite à joindre à votre mémoire la délibération vous autorisant à défendre dans cette affaire.

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès sur le site internet <http://ajp.toulouse.fr>.

Je vous informe également que, même après l'introduction d'un recours devant le juge administratif, vous pouvez vous entendre avec la partie adverse pour recourir à une médiation. Vous pouvez demander à la juridiction de l'organiser.

La procédure contentieuse sera suspendue tout le temps de la médiation. Si celle-ci échoue, la procédure contentieuse reprendra son cours, sans que puissent être invoqués devant le juge les échanges intervenus au cours de la médiation.

Pour les besoins de l'instruction, du suivi du dossier et de son jugement, nous vous informons de l'envoi d'un courrier électronique. Les destinataires sont, pour les affaires qui les concernent et sont reçues des registres relatifs au suivi de l'instruction, les personnes parties au procès, les membres et personnels de la juridiction administrative. Conformément à la loi " Informatique et Libertés " de 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au président du tribunal administratif.

Vous trouverez plus d'information sur la médiation dans les litiges administratifs sur le site internet : www.conseil-etat/demarches-services/fiches-pratiques-de-la-justice-administrative/la-mediation.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,

Comme vous le savez pendant près de 3 ans nous avons travaillé sur le devenir de notre commune tout en répertoriant l'existant. Coût de l'opération 52 000 € pour une durée de 8 à 10 ans. Certaines zones étaient ouvertes à la construction et au fil des ans d'autres seront urbanisables suivant les besoins de la commune. Le maintien des classes, la participation financière avec les taxes d'aménagement, les PUP, les impôts fonciers bâtis, la vente de terrains communaux, l'emploi sur place (doublée en 10 ans, de 300 à 600 emplois), par la création de zones économiques, toute partie intégrante du PLU. Si aujourd'hui Lavernose-Lacasse possède tous les équipements nécessaires à la vie de tous les gens, pour vous et vos enfants, il faut entretenir ces équipements (routes, piétonniers, bâtiments) avec des mises aux normes. Ce sont plus de 20 millions d'euros qui ont été investis en 23 ans de mandats. Ce sont des zones de loisirs comme les gravières créées par nos prédécesseurs et qui sont devenues des zones économiques, le photovoltaïque, Intermarché, le crématorium... tout ceci grâce à la mise en œuvre du PLU. L'agrandissement des urbanisations permet, par le biais des différentes taxes, la répartition des charges sur un plus grand nombre d'habitants, d'où une imposition raisonnable voir sans augmentation pendant 3 ans comme actuellement. Cela contribue aussi à loger nos jeunes couples, célibataires, personnes avec

de faibles revenus dans des pavillons ou appartements de type social (dont 70% de la population est éligible).

Enfin le maintien des classes est indispensable par l'apport de nouveaux résidents (rentrée 2023 : -13 élèves maternelles, prévision rentrée 2024 : - 15 élèves). Attention à la fermeture de classe !

Deux recours au tribunal administratif ont été déposés :

-un de la Préfecture qui est en cours de médiation par le biais du Tribunal Administratif de Toulouse.

-et un dont nous vous avons parlé ci-dessus. Il est de mon devoir de vous informer qu'il va entraîner de sérieux retards dans le développement de notre commune. La DDT en 2012 avait fait la même chose, nous avons fermé une classe pendant 2 ans le temps de rétablir la situation, nous avons bien sur gagné et récupéré 1 800€ d'indemnité, 4 hectares de zone à urbaniser, 720 000€ de ventes de terrains communaux, 180 000€ de taxe d'aménagement ainsi que toutes les taxes d'habitation correspondantes. Vous comprendrez aisément que le conseil municipal ne va pas se laisser faire, d'autant plus que beaucoup de parents nous ont interpellé croyant que la mairie avait transmis leur mail alors que c'était leur propre représentant qui s'en servait.

Je peux vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour faire triompher l'intérêt collectif contre l'idéologie personnelle.

Alain Delsol

LE CCAS TOUJOURS PROCHE DE VOUS

La traditionnelle bûche de Noël a rassemblé encore cette année nos aînés le temps d'un après-midi pour un moment de partage et de convivialité dans une ambiance chaleureuse et festive.

Une belle surprise était prévue : les enfants de l'école maternelle avec l'équipe du CLAE ont préparé un magnifique spectacle pour nos aînés. Ce moment a été très apprécié renforçant le lien intergénérationnel.

Pour terminer ce bel après-midi, les colis de fin d'année ont été distribués accompagnés d'une carte de vœux joliment décorée par les enfants.



Programme ICOPE

Le Centre communal d'action social a signé une convention avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du sud Toulousain afin de déployer sur notre commune le dispositif de prévention ICOPE porté par le Gérotopôle de Toulouse.

Ce dispositif s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, autonomes et vivant à domicile. À partir de tests simples et ludiques, ce programme permet de maintenir sa forme et préserver sa qualité de vie grâce à l'évaluation de six fonctions essentielles réalisées en auto-évaluation ou par un professionnel.

Dans la continuité de ce projet, Lavernose-Lacasse a été choisie pour être commune pilote afin de mettre en place le programme FASSIL.

Actuellement, 8 personnes bénéficient de ce programme et sont accueillies par l'espace de vie sociale (EVS) à la p'tite Escale 2 fois par semaine pour y pratiquer des activités gratuites de diététique, de bien-être et des activités physiques.

INFORMATIONS

<https://www.icope-occitanie.ars.sante.fr>

LA VOIRIE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Une compétence qui s'inscrit dans le projet global du Muretain

La voirie, en perpétuelle rénovation ou création, est un poste de dépenses très important dans notre budget. Il est indispensable de sécuriser les circulations et de prendre en compte les déplacements à vélo ou à pieds de plus en plus nombreux. Tous nos efforts s'inscrivent dans un projet global de l'Agglomération du Muretain. L'objectif de ces travaux est de construire des pistes cyclables communes pour obtenir un maillage de notre territoire avec une circulation apaisée en toute sécurité.



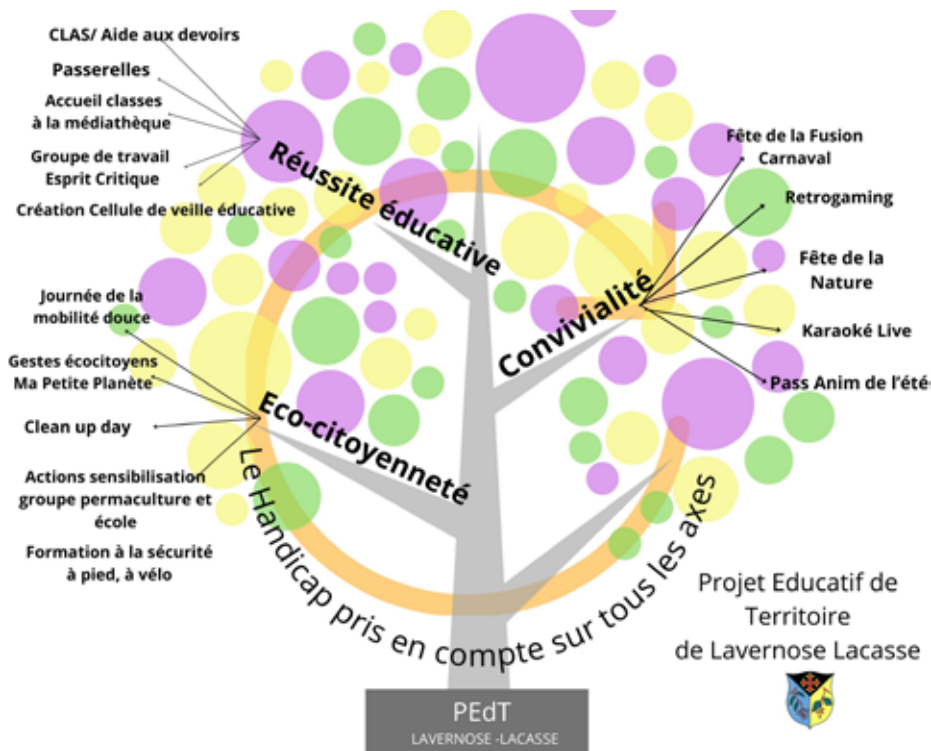
Réalisation des travaux chemin de Bergès

Cette année, des travaux vont être entrepris pour réaliser la 3ème tranche du chemin de Bergès qui clôturera l'investissement engagé sur 3 ans pour un montant total de 900 000 euros. Les retours des usagers des tranches 1 et 2 déjà terminées, montrent l'intérêt de ces investissements sécurisants. Ils ne tarissent pas d'éloges sur cette réalisation. Nos agents municipaux poursuivent la construction du piétonnier de Créboty. C'est ainsi que nous recréons chaque année de grandes longueurs de voies sécurisées pour le bien-être de tous. Nous vous rappelons que les travaux effectués par nos agents appelés travaux de régie permettent de faire des économies substantielles.

LE PEDT

Projet Éducatif Du Territoire

Focus sur le PEdT communal et sa dynamique



Le PEdT a l'ambition d'établir une cohérence éducative dans tous les temps de vie des enfants, des jeunes sur notre commune. En lien avec le PEdT de l'Agglo du Muretain, trois axes ont été retenus :

- Réussite éducative
- Convivialité et accompagnement à la parentalité
- Eco-citoyenneté.

Le handicap est pris en compte sur tous les axes. La galaxie du PEdT communal qui inclut les enseignants (écoles et collège), l'ALAE, les parents d'élèves, les associations, la médiathèque, l'Agglo du Muretain, l'Escale avec le Point Accueil Jeunes et l'Espace de Vie Sociale, les élus de la commune, les policiers municipaux, des bénévoles,... permet sur une année scolaire de construire ensemble des actions qui ont du sens pour tous.

Quelques exemples d'actions co-construites grâce à cette synergie en 2023-2024 :

- sur l'axe «réussite éducative» : création d'une cellule de veille éducative, Clas et Aide aux devoirs, développement d'ateliers pour aiguiser l'esprit critique et lutter contre les désinformations...
- sur l'axe «convivialité-accompagnement à la parentalité» : organisation collégiale de la fête de la fusion, du carnaval, de la fête de la nature, du Pass-Anim de l'été...
- sur l'axe «écocitoyenneté» : encouragement aux gestes éco citoyens dans le cadre de «ma petite planète», formation à la sécurité à pied, à vélo, amélioration des déplacements des personnes en situation de handicap, enrichissement des actions autour du jardin partagé (carrés potagers, semis,...), journée de la mobilité douce sur le chemin de l'école.

RENFORCEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Toujours présente pour les administrés



Journée sécurité routière avec les écoliers

Une grande vigilance est demandée aux personnes vulnérables, très jeunes ou âgées concernant « l'arnaque au rétroviseur ». Cette pratique sévit à nouveau sur notre territoire, consistant à suivre une personne sortant d'un parking de magasin pour l'interpeller plus loin et tenter de lui extorquer de l'argent en prétextant que son véhicule a été accroché par le sien. N'oubliez pas que le meilleur réflexe est celui de ne pas s'arrêter et dans le doute d'aller rejoindre immédiatement la gendarmerie ou la police municipale la plus proche ou bien de faire le 17.

La police municipale trouve sa vitesse de croisière alors qu'elle va souffler en septembre ses deux années d'existence. Nous pouvons dire qu'il était nécessaire de mettre en place ce service qui manquait cruellement à Lavernose-Lacasse.

Et les résultats sont là. Nous souffrons moins aujourd'hui d'incivilités qui commençaient à entacher notre tranquillité. Les policiers municipaux, véritables acteurs de terrains, ont su apporter toute la proximité et le lien avec la population, tout en prévenant que de mauvais comportements (toujours marginaux) ne viennent compromettre l'existence de tous.

C'est dans cet esprit que la police municipale a mis en place dès le mois de mars des interventions dans le cadre de la sécurité routière auprès des enfants du groupe scolaire Henri Trentin. L'objectif étant de leur donner tous les conseils et surtout les outils pour adopter les bons comportements en tant que piétons, cyclistes et passagers d'un véhicule. Ils ont ainsi pu aborder la piste pratique et de maniabilité dès le mois de juin.

Suite à une convention de prêt d'un cinémomètre entre Longages et Lavernose-Lacasse, la police municipale a débuté depuis le mois de juin des actions de contrôle de vitesse sur l'ensemble du territoire communal afin de répondre au mieux aux nombreuses doléances de la population. Même si le maître mot de la police municipale est majoritairement la prévention. Si les excès sont excessivement importants, les contrevenants seront immédiatement sanctionnés.

Nous tenons aussi à vous rappeler que la participation citoyenne est ouverte à tous et ne demande pas une implication autre que de signaler via un groupe dédié toute chose qui puisse aiguiller la police municipale et la gendarmerie dans leurs missions. Enfin, n'oubliez pas que vous pouvez aussi signaler vos départs en vacances ou en long week-end afin qu'il soit porté une attention particulière à votre domicile lors des patrouilles de la police.

CONTACT

Tél : 05 60 52 42 33

Mail : policemunicipale@lavernose-lacasse.fr

L'ESCALE TOUJOURS PLUS PRÈS DE VOUS

L'Espace de Vie Sociale

Autour d'un de nos projets la parentalité, le cycle « Mamans mais pas que ... » s'est déroulé sur les mois de mars, avril et mai à Lavernose-Lacasse. Il comportait plusieurs temps différents : un spectacle de Stéphanie Agrain, « C'est Vulvissime » avec 250 spectateurs, deux ateliers artistiques, une séance d'initiation cabaret, une soirée cocooning et une journée vernissage. Vingt femmes différentes ont bénéficié de ces ateliers. Le vernissage des créations des femmes a eu lieu à Saint Hilaire le samedi 4 mai dans une ambiance chaleureuse.



Pendant plus de 6 mois, l'artiste Amélie, alias Bambichose, s'est rendue dans les différents EVS pour aider à créer, à lâcher prise, à partager une réelle sororité.

Le jour du vernissage, les participantes ont pu se rencontrer, partager des ateliers et voir leurs réalisations dans une scénographie poétique et collective.

Le samedi soir, le spectacle magnifique de Sabrina Chezeau, l'Audace du Papillon a conclu ce moment suspendu. Le succès de ce moment permettra de proposer un nouveau cycle l'année prochaine ouvert à toutes les femmes.

Et les papas et les hommes dans tout ça ? à suivre ...



Comme chaque année, l'Escale proposera le Pass Anim Découverte qui permettra aux enfants et aux jeunes de découvrir les différentes activités sportives, culturelles et artistiques des associations du village.

Rendez-vous au Forum des Associations le samedi 7 septembre 2024 dans la cour du Château.

CONTACT

Tél : 05 61 56 59 79

06 69 60 80 19 / 07 69 52 50 45

Mail : evs.lavernose@gmail.com

Le Point Accueil Jeunes

Le PAJ en images

L'équipe d'animation accompagne les jeunes de 11 à 17 ans dans l'acquisition d'une nouvelle autonomie et de nouvelles responsabilités en proposant des activités, des projets et des séjours.



Un séjour à Saint-Lary-Soulan pendant les vacances d'hiver.



Des jeunes qui se mobilisent pour organiser et mettre en place des projets.



Un stage basket ludique et éducatif, en partenariat avec le Foyer Rural, autour de la nutrition, du vivre ensemble et de la découverte sportive.

HORAIRES

Mercredis de 14h à 19h

Samedis de 14h à 17h



Un chantier Ville Vie Vacances, en partenariat avec Vivre Ensemble et la municipalité, dans le but d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans la commune.



Un mini-séjour vélo à Martres-Tolosane en partenariat avec des bénévoles du Foyer Rural et l'ambassadeur vélo du Muretain Agglo. Dans le but de répondre à une demande des jeunes et de renforcer les apprentissages autour des enjeux du vélo.



CONTACT

Tél : 05 61 56 59 79 / 06 45 66 51 36
paj.lavernose@gmail.com

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Il s'agit d'un accompagnement à la scolarité, d'un soutien à la parentalité et des ouvertures culturelles tout au long de l'année pour les collégiens et les lycéens.

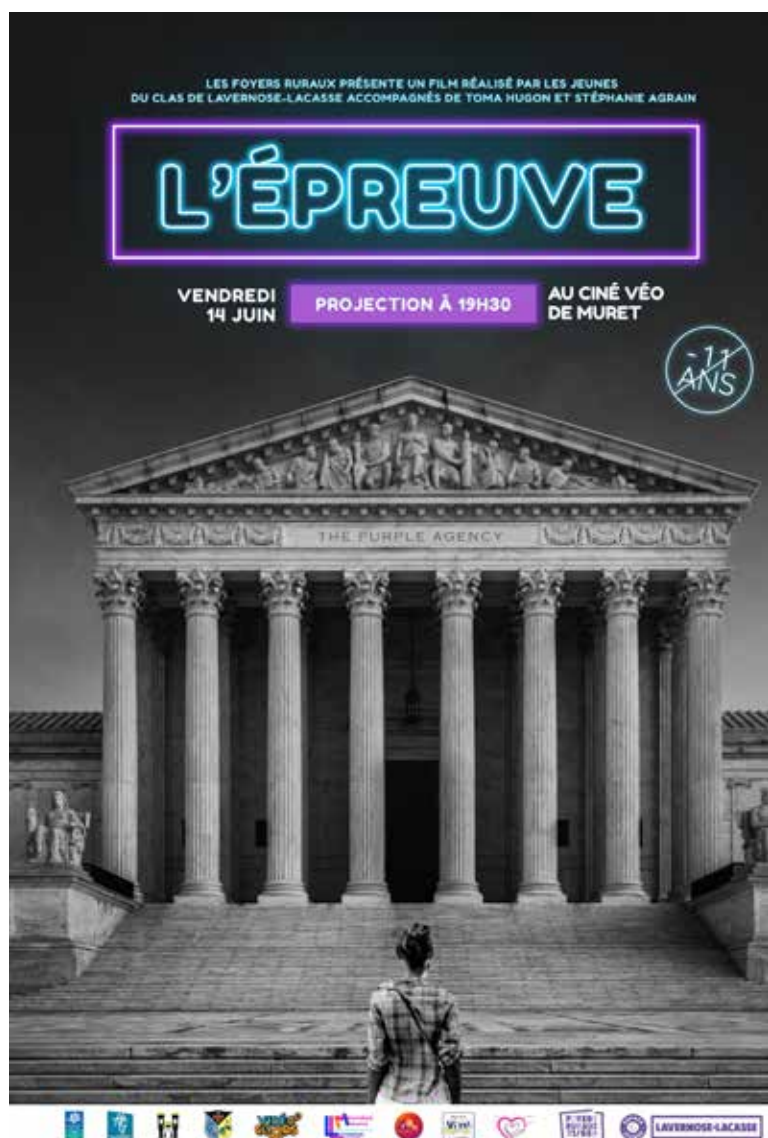
À quoi cela sert-il ?

- aider les jeunes à acquérir des méthodes,
- faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté,
- valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie,
- soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs jeunes.



Projet culturel

Les jeunes ont choisi de travailler sur la création d'un court métrage «L'Épreuve» sur les violences sexuelles. Ils sont accompagnés par Stéphanie Agrain (sexothérapeute), Thomas Hugon (vidéaste), Laurent (musique), les accompagnateurs du CLAS et le soutien des parents.



Ce court métrage a été diffusé au cinéma Véo de Muret le 14 juin.

Un projet poignant et réfléchi abordant la thématique sensible des violences sexuelles. Ce film a été réalisé par les jeunes de 11 à 15 ans du CLAS du PAJ de Lavernose-Lacasse, qui ont mené un travail de recherche approfondie, écrit le scénario, créé un slam, et participé en tant qu'acteurs, chanteurs et techniciens depuis le début du projet en novembre 2023.

LA MÉDIATHÈQUE

LE JEU : UNE CULTURE À PART ENTIÈRE

La Médiathèque de Lavernose-Lacasse enrichit ses collections.

En plus de livres, CD et DVD, la Médiathèque fait évoluer ses collections en proposant des jeux de sociétés pour jouer sur place.

Même si cela peut paraître incongru pour certains, le jeu de société est une réalité dans un grand nombre de structures. En effet, le jeu est un objet culturel à part entière et en plein essor. Nous jouons à toutes sortes de jeux et à tout âge. Celui-ci favorise le lien social, les échanges intergénérationnels, participe au développement psychomoteur et a des vertus éducatives.

Ainsi, grâce au soutien du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Médiathèque de Lavernose-Lacasse met à disposition des usagers une quinzaine de jeux, renouvelés tous les quatre mois. En plus, la Médiathèque enrichit chaque mois ses collections par l'achat et la mise en circulation de nouveaux jeux.

Cette offre se veut actuelle, plurielle et à destination de tous.

Tout le monde doit pouvoir se retrouver autour du jeu :

- Les bébés avec des jeux de construction, et d'association.
- Les enfants avec des jeux de courses, de mémoire, de coopération.



- Les adultes et les seniors en favorisant les rencontres intergénérationnelles.
- Les personnes en situation de handicap en facilitant le lien social.



La mise à disposition de jeux attractifs et variés va de pair avec la nécessité d'avoir une personne référente du jeu à la médiathèque. C'est pourquoi, Emilie Ballester a bénéficié de plusieurs jours de formation sur le thème du jeu. Au-delà de sélectionner des jeux adaptés aux compétences et intérêts des publics Emilie est disponible pour aider les usagers dans sa mise en pratique. Elle guide, conseille, oriente et vous aide à comprendre rapidement la mise en place du jeu. N'hésitez donc pas à lui demander conseil !

Emilie a également proposé une heure de jeux à destination de toutes les classes du CE2 au CM2. Les élèves ont pu à cette occasion tester plusieurs jeux sélectionnés pour leurs vertus éducatives et pédagogiques.

Les scolaires ne sont pas les seuls à pouvoir profiter d'un temps d'animation sur le thème du jeu.



Depuis 2022, le ludothécaire Mathieu Cassou de l'association «Homo Ludens associés 31» intervient à Lavernose Lacasse tous les 15



jours. Il permet aux enfants, aux familles, et aux adultes de pouvoir partager un moment de plaisir autour d'un jeu de société, sans avoir à lire les règles !

Dans une ambiance conviviale, Mathieu amène une multitude de jeux à découvrir, et à tester. Ainsi, chaque intervention s'accompagne de surprises et de nouveautés.

Créée en 2020, l'association Homo Ludens a pour but de favoriser, développer et promouvoir les pratiques d'échanges et de rencontres liées à l'usage du jeu en tant qu'objet culturel. Et pour cela, quoi de mieux que d'installer des temps de jeux réguliers dans les médiathèques ?



Deux temps forts ont égayé le mois de juin où les jeux en bois ont été mis à l'honneur : Le 14 et le 28 juin, dans la cour du château.

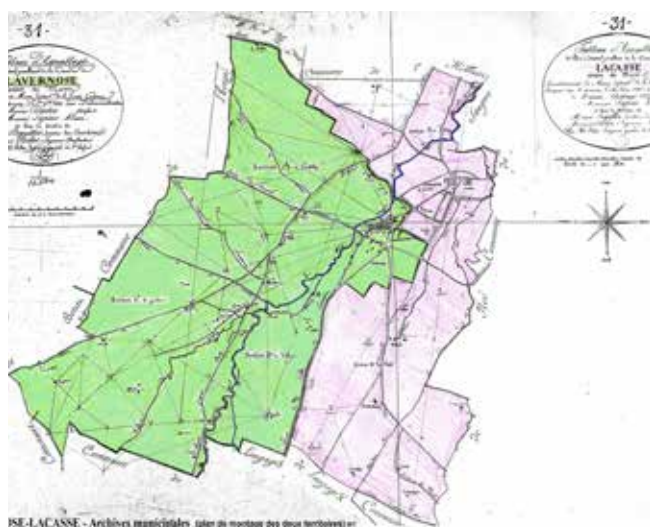
LA FUSION

de LAVERNOSE et de LACASSE

60 ans déjà que Lavernose et Lacasse se sont réunies pour une gestion administrative commune, une mutualisation des actions, des biens, afin d'amener la prospérité pour tous les villageois et construire ensemble le grand village que nous connaissons aujourd'hui.

Bien sûr, nous voyons le résultat final, après d'âpres discussions qui se sont engagées pendant de nombreuses années entre les différents conseils municipaux amenant des tensions au sein même des familles. Au fil des ans, la sagesse l'a emporté pour aboutir à une fusion en mars 1964 dont nos aînés peuvent être fiers.

Nous avons fêté en 2014 les 50 ans de cette fusion pendant une semaine où toutes les associations ont participé. Ce sont des centaines de personnes qui ont partagé ces festivités avec des souvenirs plein la tête.



ISE-LACASSE - Archives municipales (plan de montage des deux territoires) et



En 2024, nous avons fêté les 60 ans de cette fusion. De nouveau, vous avez répondu présent pour toutes les actions et événements qui se sont déroulés. Ce sont de grands moments de convivialité qui ont animé cette semaine du mois de mars. Anciens et nouveaux Lavernosiens Lacassiens ont partagé cette joie de vivre.

Aujourd'hui, les gestionnaires de notre pays proposent de rassembler des communes avec des avantages pécuniers pour créer « les communes nouvelles ». Nos prédécesseurs avaient déjà tout compris en 1964 sans financement de l'Etat. C'est ainsi que Lavernose-Lacasse est devenue une commune prospère et représentative du sud de l'agglomération muretaine.

Merci à nos aînés pour cette initiative offrant une grande vision d'avenir.
Alain DELSOL, maire



LAVERNOSE - La Place - La Halle - l'Eglise vers 1907

doc. Nadine Cathel-Seguela

LA PLACE DE L'EGLISE et la HALLE
LES LITIGES SONT NOMBREUX entre les deux Communes,
LAVERNOSE 1857 "Le Maire de LAVERNOSE donne connaissance
d'une lettre de M. Le Sous-Préfet concernant une délibération du Conseil
de LACASSE qui réclame le tiers des revenus de la Halle de LAVERNOSE,
comme propriétaire d'un tiers de cet immeuble par une délibération prise
en 1782."

Source : Archives communales LAVERNOSE - Délibérations D 11 -1857

Jusqu'en 1964, les deux communes Lavernose et Lacasse sont indépendantes, chacune ayant sa propre administration et son conseil municipal.

Mais les deux communautés ne forment qu'une seule et même paroisse : Saint-Pierre et Saint-Paul. En effet, le prieuré de Saint-Pierre « Prioratus Vernosio et Lacosa » (bulle de 1313 d'union aux chapitres d'Uzeste et Villaudrant) englobait ces deux territoires et la construction de l'église (début du XII^{ème} siècle) fut certainement une œuvre commune. Cette union est établie « depuis un temps immémorial pour tout ce qui concerne le spirituel » : l'église, le presbytère, le cimetière, pour lesquels les dépenses sont établies sur la base 2/3 pour Lavernose et 1/3 pour Lacasse. (Extraits des recherches de Simone Duffaut)

Dès 1790, avec la nouvelle organisation et devant les difficultés d'assurer une bonne administration municipale, l'Assemblée Nationale demande de restreindre le nombre de petites communes.



Des essais de réunion qui remontent au 6 germinal an II (26 mars 1794), et qui se poursuivent en 1816, 1823, 1837, ne durent pas longtemps : disputes et litiges perdurent pour la halle, le cimetière, plus tard pour les écoles, la poste 1894, le monument aux morts sans succès de fusion pour les deux communes

En 1962, M. Rougé, maire de Lavernose prépare la « fusion » des deux villages avec M. Parent, maire de Lacasse.

C'est le 19 mars 1964, date de l'arrêté préfectoral, qu'est née la commune de Lavernose-Lacasse.

À l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la fusion des communes de Lavernose et Lacasse, la Médiathèque a proposé de découvrir une exposition sur l'histoire de la fusion du village avec des textes d'archives de 1794 qui engageaient déjà les deux communes à fusionner et s'est seulement concrétisée le 19 mars 1964.

La visite des écoles pendant ces 10 jours d'exposition a permis de faire voir aux enfants des détails sur les textes datant de la révolution, sur les anciennes cartes cadastrales de 1813, les territoires et cartes postales anciennes des deux communes.

Exposition qui s'est poursuivie à la salle des fêtes pour les nouveaux arrivants qui découvraient aussi cette fusion et le pourquoi des noms des deux villages accolés.

Nota : Une revue sur la fusion a été éditée par Savès-Patrimoine en 2015
Dépôt Médiathèque





Lâcher de lanternes organisé par la pétanque



L'équipe 2LDance a animé le bal d'ouverture



Pièce de théâtre «Affaire conclue» par les Galapians



Messe de la fusion avec les cors de chasse «le Rally, troupe du Comminges»

Balade en famille à vélo organisée par le Sprint Club





Chaîne humaine entre Lacasse et Lavernose organisée par les Gens d'Ici



Inauguration de la plaque commémorative avec les Gens d'Ici



Cérémonie au monument aux morts



Exposition d'objets du quotidien de 1964 à nos jours

Lâcher de colombes apprivoisées organisé par la chasse





Remise d'une plaque souvenir par la délégation de San Bartolome De Las Abiertas



Apéritif offert par la municipalité



Marche découverte du village suivie d'un goûter traditionnel offert par le Temps Libre



Une capsule spatio-temporelle a été enterrée et un olivier planté, symbole de la paix et de la famille par les élèves de Lavernose-Lacasse



Exposition expliquée lors de la journée des écoles - La fusion une histoire ancienne 1794-1964 par la Médiathèque avec l'aide de Nadine Torrecillas





Carnaval organisé par l'Escale, la Gym Volontaire, l'Alae et les Petits Trentin



Exposition d'objets anciens



Explications de l'art du bonsaï aux écoliers



Souvenirs d'écolier des années 60



Exposition : «un portrait, un lieu, une histoire» c'est une série de portraits d'habitants proposés par les jeunes de l'Escale.





Repas cassoulet organisé par le club de rugby et animé par le collectif musical du foyer rural



Exposition du bouclier de Brennus



La foire Saint-Hubert a été organisée par le comité des fêtes en partenariat avec la mairie et la boucherie Sentenac



Les Lavernosiens-Lacassiens étaient nombreux à arpenter les allées du parc



Le comité des fêtes a été récompensé par la remise de diplômes par Madame Marie-Dominique Malnoue vice présidente nationale de la Fédération nationale des comités des fêtes (FNCOF)



LES GENS D'ICI

LA MÉMOIRE VIVANTE DU VILLAGE

Une soirée dansante en préparation

Cette année a débuté avec notre participation à la fête de la Fusion en Mars.

Nous vous proposons en septembre, de réserver votre samedi 28 Septembre pour une soirée dansante à la salle des Fêtes de Lavernose-Lacasse à partir de 18h. Nous vous attendons nombreux pour danser, vous restaurer dans une ambiance conviviale.

Nous travaillons sur une soirée « différente » des précédentes pour tous les âges.

Petit rappel pour les nouveaux arrivants : Les Gens d'ici œuvrent pour la mémoire du village et accueillent toutes les bonnes volontés d'ici ou d'ailleurs.



CONTACT

Secrétaire 06 32 59 33 75

Présidente : 06 82 25 60 06

LE TEMPS LIBRE

BELOTE, TAROT ET MARCHE



Présent lors de la fusion, le Temps Libre a proposé une journée belote et tarot le lundi. Quatre vingt-cinq joueurs, dont le Foyer Vivre Ensemble, se sont retrouvés dans la salle des fêtes. Un goûter, confectionné par les adhérents du Club, a été partagé dans la bonne humeur!

Les marcheurs (85 le mardi et 70 le vendredi) se sont retrouvés sous le soleil, pour une marche découverte de Lavernose-Lacasse. Au retour, un goûter et un apéritif, appréciés de tous, aux saveurs d'antan leur étaient proposés.

QUELLE BELLE SAISON

LA GYM VOLONTAIRE

L'engouement pour nos cours a été confirmé avec 269 inscriptions soit 33% d'augmentation.

Une présence assidue à toutes les séances témoigne de la qualité des contenus et du professionnalisme de nos animatrices : Cathy, Françoise, Nathalie, Valérie et de notre animateur Sébastien.

Les principes de notre fédération (FFEPGV) sont le bien-être physique et moral, l'épanouissement collectif, la cohésion de groupe dans le respect, l'adaptation à tous les publics et aux nouvelles pratiques, le dépassement des capacités de tous dans la bienveillance et le plaisir de pratiquer un sport reconnu pour ses bienfaits.

L'équipe de dirigeants bénévoles Aline, Chantal L., Chantal P. Pascal, met tout en œuvre pour satisfaire aux exigences et respecter le précepte de notre fédération.

En début de saison, nous avons décidé de dédoubler plusieurs cours pour le confort de tous et de créer un cours de pilates débutant. Les cours des petits sportifs en herbe sont un succès à pérenniser et à développer.



Nous proposons des moments de détente pour se retrouver en dehors des cours et faire perdurer cette ambiance amicale tant appréciée depuis toujours : repas annuel, sorties. Cette année lors de la fête des 60 ans de la fusion, la gym a commenté le parcours du petit train, grâce aux 5 adhérents volontaires, fait un flashmob avec Françoise notre chorégraphe ; nous remercions les adhérents et non adhérents d'avoir joué le jeu !



5 pratiquants de la marche nordique ont participé à une compétition chronométrée, avec de très bons chronos pour une première (voir sur notre site).

NOUVEAU : les 6 et 13 juin, ont eu lieu 2 séances découvertes d'URBAN TRAINING avec Sébastien pour celles et ceux qui souhaitent se dépenser en extérieur en utilisant le bel environnement du village tout en pratiquant un sport ludique, varié et complet. Nous espérons ainsi accueillir de nouvelles recrues.

Les documents pour septembre seront disponibles sur notre site et par mail avant les vacances.

Les membres du bureau et l'équipe d'animation vous souhaitent un très bel été, et vous attendent tous en forme dès la rentrée de septembre pour une reprise dynamique et conviviale. Vous nous manquez déjà. Prenez soin de vous.

CONTACT

gv310581@gmail.com

<https://gymlavernose.jimdofree.com/>

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Faire vivre le devoir de mémoire.

Cette année nous célébrons le 70ème anniversaire de la fin de guerre en Indochine dans une indifférence humiliante de la part des gouvernements de l'époque.

L'UNC se doit de rappeler que ceux qui ont pris les armes pour l'honneur de la patrie ne soit ni dévalorisés, ni ignorés.

En présence de Monsieur le Maire, de personnalités civiles et militaires et d'une foule nombreuse, Monsieur Gilles Guerin, Président Départemental de l'UNC, invité pour la circonstance a présenté les Cadets de l'UNC afin de transmettre un signe intergénérationnel pour que perdure le devoir de mémoire.

Notre association compte dans ses rangs deux vétérans de la guerre d'Indochine auxquels le bureau tient à rendre hommage.



Pour le premier, monsieur Pierre Yassimides, né en 1932, a combattu à Dien Bien Phu jusqu'à la fin des hostilités, blessé deux fois. Fait prisonnier, a subi la captivité dans l'enfer des camps Viet. A sa libération à 22 ans, il ne pesait que 33 kilos. Aujourd'hui, âgé de 92 ans et pour ses états de service, il est titulaire entre autres de :

- la Légion d'Honneur
- la Croix de Guerre Indo
- la Médaille du Prisonnier
- la Médaille Militaire
- la Médaille du Combattant Volontaire



Pour le 2ème, monsieur René De Oro, né en 1933, a été enfant de troupe à l'école de Tulle. Engagé volontaire en 1951, il part en Indochine où il sert au 2ème régiment d'artillerie de 1952 à 1954. Son régiment est engagé dans la région du Tonkin, zone particulièrement dangereuse sous le harcèlement des bombardements ennemis. La résistance devient de plus en plus dure. La fin semble inéluctable, la cuvette de Dien Bien Phu tombera le 7 mai 1954 date de la fin de la guerre. A l'issue de ce séjour, il sera muté en Algérie pour participer au maintien de l'ordre de 1955 à 1956.

Pour ses états de service il est titulaire entre autres de :

- la Médaille Militaire
- la Croix de Guerre
- la Médaille Coloniale Indochine
- la Médaille Du Combattant Volontaire
- la Croix du Combattant d'Algérie

Tous les deux ont été honorés de la Médaille UNC par Monsieur Bruno Peruzzetto, président de l'UNC Lavernose Lacasse.

ENCORE UNE ANNÉE REMARQUABLE DU FOOTBALL CLUB



Durant la saison 2023-2024, l'ASLL a explosé son quota de licenciés, avec aujourd'hui 377 licenciés soit près de 70 licenciés en plus, suite à l'ouverture du Pôle Féminin en Entente avec l'US Bérat. Nous avons pu créer des équipes en U13 Féminines, U15 Féminines en foot à 8 en complément de nos équipes U18 Féminines et Séniors Féminines. Elles obtiennent encore cette année d'excellents résultats.



De belles recrues sont venues compléter notre équipe de R3 Séniors, qui ont brillé jusqu'au 7ème tour de la Coupe de France en juin dernier. Ils se sont inclinés face à Orléans équipe de National mais nous ont offert un souvenir incroyable !

Nous avons engagé nos équipes de jeunes sur la Coupe Haute-Garonne. Sur cette fin de saison, nos U17 sont arrivés en finale, nos U18 Féminines ont remporté la Coupe et nos Séniors Féminines l'ont remporté pour la 2ème année consécutive.

Nous avons déposé le Label Féminin afin de compléter le Label Départemental Jeunes obtenu la saison dernière. Nous travaillons sérieusement sur le Label Fédéral Jeunes pour cette fin de saison 2023-2024.

D'excellents résultats ont été obtenus dans l'ensemble des catégories de jeunes notamment chez nos U17 champions de D1, nos U15 champions de D2, nos U18 Féminines championnes de D1 mais également chez nos Séniors I et II qui figurent en haut du tableau et qui travaillent dur pour ce mérite. Il y aura peut être une montée en D3 pour la saison prochaine pour l'équipe Séniors II de Thomas DACUNA, qui sait ?



Des projets ont déjà été réalisés, nous avons pu effectuer notre tournoi de l'Ecole de Foot annuel cette année à Lherm le week end du 20 et 21 avril et juste avant le carnaval du Foot le Mercredi 27 mars avec un petit goûter festif et un entraînement déguisé pour nos jeunes. Nous remercions bien évidemment tous nos dirigeants, éducateurs bénévoles et parents qui sans eux, nous ne pourrions pas faire vivre le club. Merci aussi à tous nos sponsors qui ont habillé nos joueurs et à nos 2 mairies respectives pour leur participation à la vie associative de cette année, merci.

CONTACT

Président : 06 40 19 64 44

Trésorière : 06 76 14 90 93

ENTRE CHIEN ET LOU

TOILETTEUSE À DOMICILE



CONTACT

Tél : 06 24 28 63 49
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

À la suite d'une reconversion, Anne-Lise Laforgue passionnée depuis toujours par les animaux, a choisi d'en faire son métier. Diplômée du certificat technique des métiers de toiletteur canin, félin et Nac, elle se déplace à domicile munie de son utilitaire spécialement aménagé pour proposer en toute autonomie ses services et accueillir les animaux.

Elle propose de nombreuses prestations dans le respect des bonnes pratiques professionnelles et adaptées aux besoins de chaque animal. Après le bain, le démêlage, elle utilise plusieurs techniques de coupes et la tonte. Elle procède ensuite aux soins d'hygiène, nettoyage des oreilles, des yeux, la coupe des griffes et épilation si besoin.

Les cosmétiques utilisés sont de qualité et à base de produits naturels pour le bien-être de nos boules de poil.

PJ BAT PLOMBIER

Jérémy Peron, artisan plombier, chauffagiste installé à Lavernose-Lacasse depuis 2007, intervient dans tous types de travaux d'installation et de maintenance de chaudières au gaz, au fioul, des inserts, des poêles à granules ainsi que des pompes de puits.

Il assure le ramonage des cheminées traditionnelles et des conduits tubés. Ce travail étant saisonnier, il faut parfois patienter avant sa venue car la liste des rendez-vous est importante.

En matière de plomberie, il propose ses services pour dépanner, réparer et rénover de A à Z les pièces d'eau, cuisines et salles de bain.

Il s'adapte en fonction de la demande ou de l'urgence.



CONTACT

Tél : 06 07 04 85 47
du lundi au vendredi



CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

CONTACT

**Prise de Rv 05 62 20 58 93 ou
sur monrdvkine.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30**

Début mars, le cabinet des kinésithérapeutes a déménagé au 4 allée de Plaisance.

Ces nouveaux locaux se composent de 3 salles individuelles de soins ainsi qu'une salle de gym collective, toutes mieux équipées avec de nouveaux appareils pour la rééducation, dans un décor de briques toulousaines et de poutres en bois.

Leur champ d'intervention est très large : maladies neurologiques, traumatologie, affections rhumatismales, traitement des affections respiratoires et cardio-vasculaires... Ils prennent en charge les patients de tout âge et travaillent en collaboration avec les autres professionnels de santé.

Qui dit nouveaux locaux, dit nouvelle équipe Audrey Luttenbacher, Julie Romero, Delphine Jantet et Lucas Crouzil.

Malgré ces nouveaux locaux offrant plus d'espace, Lavernose-lacasse est actuellement en zone surdotée au niveau de l'ARS et de la CPAM. L'installation d'un nouveau kinésithérapeute n'est donc pas possible au sein même du cabinet. Ceci a pour conséquence directe d'avoir une liste d'attente pour la prise en charge de la patientèle. L'équipe vous remercie de votre compréhension et vous assure de faire au mieux pour répondre à vos demandes.

CENTRE AMINCI ENERGIE



Installé depuis 2023 dans notre commune, le Centre Aminci Energie Haut-Garonne tenue par Caroline Dellerie, est le fruit de la méthode créée par Solveig et Fabien Level il y a plus de 25 ans.

Après un premier entretien personnalisé, Caroline Dellerie propose des séances de 30 minutes composées de 20 minutes de digitopuncture et 10 minutes de relaxation.

La digitopuncture agit sur les 12 méridiens du corps. La thérapeute effectue des stimulations avec l'extrémité des doigts sur ces points et travaille ainsi sur les organes vitaux. La personne retrouvera l'équilibre de son capital énergétique. Au-delà de l'amincissement ces séances permettent de travailler sur les émotions et ainsi traiter l'anxiété, le stress ou l'arrêt du tabac par exemple grâce à la médecine chinoise et au rêve éveillé dirigé. Il s'agit d'une prise en charge globale du corps et de l'esprit.

Caroline Dellerie vous reçoit du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 uniquement sur rendez-vous au 7 chemin des Perrils.

CONTACT

Tél : 07 88 10 70 12
amincienergie31@gmail.com
 **[aminci.energie_haute.garonne](https://www.instagram.com/aminci.energie_haute.garonne)**

MANU TATTOO SHOP

Début novembre 2022, Manu Blanchot a ouvert les portes de son salon de tatouages au 30 avenue des Pyrénées.

Après quelques années à exercer différents métiers, Manu Blanchot a décidé de se tourner vers la passion qui le tient depuis son enfance, qu'est le dessin.

Depuis 3 ans, il met ses talents de dessinateur et plus particulièrement de bandes dessinées, fantasy, comics à l'oeuvre de tatouages. Il s'est formé de nombreuses heures auprès de tatoueurs aguerris.

Après plusieurs consultations lui permettant d'affiner le choix du motif, il offre une oeuvre unique à ses clients. Manu Blanchot attache une grande importance à la satisfaction de ses clients.

Il participe à de nombreuses conventions de tatoueurs lui permettant d'échanger avec d'autres artistes.



CONTACT

Tél : 06 25 54 01 31

du mardi au samedi de 10h à 18h

 **manu_tattoo_shop**

RHINO TP



Fort de 10 ans d'expérience dans le domaine des travaux publics, Mathieu Delsol a créé son entreprise Rhino TP en août dernier.

Celle-ci propose différents services allant du terrassement à l'assainissement ainsi que l'aménagement des extérieurs (cours, allées, jardins, plantations, arrosages intégrés, clôtures, portails, petits travaux de maçonneries).

Pour des particuliers ou des professionnels, Rhino TP intervient sur l'ensemble du département autant sur de la rénovation que sur des projets de construction en collaboration avec des maîtres d'œuvre ou des architectes.

CONTACT

Tél : 06 81 09 79 41

du lundi au vendredi de 8h à 18h

samedi de 8h à 13h



VOYAGES GOURMANDS :

Le Tajine aux 5 légumes

Préparation : 15 minutes

Pour **4 personnes**

Temps de cuisson : 50 minutes environ

Ingrédients :

4 pommes de terre
6 carottes
140 g de petits pois
200g de pois chiches cuits
4 cuil. à soupe d'huile d'olive
2 gousses d'ail
2 oignons
2 cuil. à café de paprika
2 cuil. à café de curcuma
2 cuil. à café de coriandre
sel, poivre
persil

Préparation :

- 1** Faire chauffer l'huile dans un tajine, une marmite ou un wok.
- 2** Eplucher l'ail et l'oignon, émincer et verser dans la marmite
- 3** Ajouter les épices : paprika, coriandre et curcuma, saler et poivre, faire revenir
- 4** Eplucher les carottes, les pommes de terre, laver les courgettes et les couper en bâtonnets. Ecosser les petits pois et laver les feuilles d'épinards
- 5** Verser le tout dans la marmite et mélanger. Ajouter 700ml d'eau et porter à ébullition sous couvercle
- 6** Quand l'eau bout, ôter le couvercle et baisser le feu, laisser mijoter 20 minutes
- 7** Ajouter les pois chiches (déjà cuits) et prolonger la cuisson pendant 15 minutes
- 8** Servir avec un peu de persil frais

Le tajine désigne à la fois une préparation culinaire (sorte de ragout) d'origine berbère ainsi que le récipient : un plat surmonté d'un couvercle conique en terre cuite très répandu dans la cuisine traditionnelle du Maghreb.

C'est un plat familial et convivial, symbole de générosité. Il se doit d'être riche en saveur et en arômes. Il existe un très grand nombre de tajines différents qui contiennent de la viande, des légumes et des fruits (coings, figues, dattes, abricots...) pour tous les goûts.

